



FNEE CGT

Fédération Nationale
des personnels

des ministères de la Transition écologique
et Cohésion des Territoires, Transition énergétique,
des Transports, du Logement et de de la Mer



Fédération Nationale de l'Équipement et de l'Environnement CGT - 263 rue de Paris - case 543 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 55 82 88 75 – Mail : fd.equipement@cgt.fr - Site internet : <https://equipementcgt.fr>

A

M. Jacques Clément, DRH du MTECT

Montreuil, le 16 septembre 2022

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

Par courrier du 25 juin 2022 vous nous interrogez concernant la mise en œuvre du chantier « *Préserver le modèle d'action sociale* » inscrit dans l'agenda social 2020-2022.

La CGT vous alerte depuis plusieurs mois sur le retard pris à initier certains chantiers de l'agenda social 2020-2022 convenu avec le ministère. En effet, nous constatons que de nombreux chantiers portés par l'administration ont bien été mis en œuvre, alors que ceux portés par notre organisation étaient relégués au second plan. Nous demandons que les engagements pris soient tenus et ne soient pas reportés à un futur agenda social 2023-2026, pour lequel il n'y a eu aucun échange à ce jour.

Le calendrier que vous envisagez dans ce cadre, qui consisterait dans un premier temps en une concertation liée à la réalisation d'un état des lieux d'ici fin 2022 pour ne débiter la négociation qu'en 2023 avec la perspective d'un protocole d'accord pour le milieu d'année, ne nous convient pas.

Nous sommes favorables à conduire, sans attendre la tenue des élections professionnelles du 8 décembre, une négociation avec dans un premier temps, la signature d'un accord de méthode portant sur l'objet, le périmètre, les thèmes, les modalités ainsi que le calendrier du protocole d'accord.

Nous rappelons qu'en matière d'action sociale, la CGT porte l'orientation d'une action sociale de proximité, ce qui implique une structure au plus proche du service et parfois lorsque c'est pertinent en inter-services. Si nous partageons le constat de difficultés de fonctionnement des CLAS, nous divergeons des solutions de l'administration qui préconise un regroupement au niveau régional des instances en réponse à ses manquements. Car nous constatons par ailleurs que l'administration ne prend pas toutes ses responsabilités dès lors qu'il s'agit de donner les moyens aux CLAS et aux agents qui s'y investissent. Par exemple, la pression de travail conduit des présidents à rogner leur dispense en deçà de 50 % de leur temps, ce qui ne permet pas d'assurer correctement la présidence. Parfois même aucun agent ne souhaite s'y investir pour ne pas subir de pression supplémentaire. Nous pouvons également évoquer le manque de reconnaissance de l'investissement qui ne se traduit que rarement en termes de déroulement de carrière par exemple.

Nous rappelons également notre attachement à l'action sociale ministérielle. Le transfert aux SGCD n'a pas correctement été anticipé par le ministère. Certains CLAS sont donc en déshérences tandis que les agents des SGCD ont perdu en qualité de prise en charge. Certaines prestations ne sont pas assurées au Ministère de l'Intérieur.

Nous sommes aussi attachés à l'universalité des prestations qui doivent bénéficier à l'ensemble des agents et des retraités. Ainsi, il ne serait pas acceptable que les Etablissements Publics demeurent en marge de la négociation, ce qui n'exclut pas au niveau de chaque établissement une négociation spécifique pour améliorer celle du niveau ministérielle. Nous rappelons par exemple que les dispositions prises au niveau supérieur par la fonction publique, s'appliquent également aux établissements publics. Il n'y a là aucun obstacle technique, uniquement une volonté politique, pour que l'ensemble des agents relevant du ministère bénéficient de la mise en place d'avancées et de droits supplémentaires.

Quant aux retraités, nous rappelons que l'administration met tout en œuvre pour ralentir leur prise en charge. Ne serait-ce, dans un premier temps, que par l'impossibilité pour les CLAS ou le CCAS de pouvoir s'adresser à l'ensemble des bénéficiaires potentiels !

Par ailleurs, nous sommes très inquiets concernant la mise en place des Comités Sociaux d'Administration en lieu et place des Comités Techniques. À ce stade aucun texte ne cadre la pérennité des CLAS et du CCAS en fonction des instances.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur des Ressources Humaines, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Secrétaire Général de la FNEE CGT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Philippe Garcia', with a long horizontal stroke extending to the right.

Philippe Garcia